



Aujourd’hui le 3 juin, le gouvernement a annoncé par communiqué que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 51 884 cas confirmés de personnes infectées au Québec, 1 141 personnes sont hospitalisées, 158 personnes sont aux soins intensifs et 4 794 personnes sont malheureusement décédées.

DERNIÈRE HEURE SUR LES CAMPS DE JOUR : RETOUR AUX RATIOS RÉGULIERS

Le conseiller médical stratégique de la Direction nationale de la Santé publique, M. Richard Massé, a émis une nouvelle directive venant modifier les ratios du nombre de jeunes par animateur dans les camps de jour annoncés le 21 mai dernier. Ainsi, la Santé publique estime qu’il est possible de revenir aux ratios réguliers en appuyant cette décision sur l’évolution de la pandémie et des connaissances sur la transmission du coronavirus.

Les ratios permis sont donc les suivants :

Groupe d’âge	Ratio animateur/enfants
3-4 ans	1/8
5-6 ans	1/10
7-8 ans	1/12
9-11 ans	1/15
12-14 ans	1/15
15-17 ans	1/15

Cet assouplissement fournira davantage de latitude aux municipalités pour la tenue des camps de jour en cette période de pandémie.

PROJET DE LOI 61 LOI VISANT LA RELANCE DE L’ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET L’ATTÉNUATION DES CONSÉQUENCES DE L’ÉTAT D’URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ LE 13 MARS 2020 EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Lors d’un point de presse en début d’après-midi, le président du Conseil du trésor et le ministre des Finances, ont présenté le projet de loi déposé à l’Assemblée nationale aujourd’hui, projet de loi n° 61, *Loi visant la relance de l’économie du Québec et l’atténuation des conséquences de l’état d’urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19.*

Le projet de loi vise à modifier différentes lois afin d'accélérer la réalisation de 202 projets d'infrastructure inclus au Plan québécois des infrastructures (PQI). Il permettrait en outre de désigner, après consultation de l'Assemblée nationale, des projets supplémentaires qui visent à accroître l'autosuffisance médicale ou l'autonomie alimentaire du Québec.

Les principaux domaines faisant l'objet de modifications sont l'expropriation, le domaine de l'État, l'aménagement et l'urbanisme et les consultations publiques en amont des évaluations environnementales. De plus, il étendrait l'état d'urgence sanitaire jusqu'à ce que le gouvernement décide d'y mettre fin.

La FQM étudiera attentivement le contenu du projet de loi.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

Vous pouvez consulter le projet de loi [ICI](#).

ÉNONCÉ BUDGÉTAIRE

Lors du point de presse, le ministre des Finances a quant à lui annoncé la publication d'un énoncé complémentaire sur l'état des finances le 19 juin prochain, qui comprendra les données à jour du 9 juin, notamment la révision du solde budgétaire 2019-2020.

Il a indiqué qu'une mise à jour économique aura lieu à l'automne, laquelle sera accompagnée d'un cadre budgétaire sur 5 ans.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'ANNÉE 2020-2021

La Vérificatrice générale du Québec déposait aujourd'hui son Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021. Le rapport traite entre autres de :

- la gestion des identités et des accès informatiques;
- la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier;
- la gestion contractuelle du ministère des Transports.

Concernant la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier, selon le Vérificateur, « le ministère de la Culture et des Communications (MCC) n'assume pas adéquatement ses responsabilités en matière de patrimoine immobilier et n'exerce pas le leadership attendu dans la résolution d'enjeux de sauvegarde qui existent depuis des décennies ». En outre, il considère aussi que « le MCC encadre peu les actions des municipalités, alors qu'elles sont des acteurs incontournables en ce qui concerne la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier ».

Le rapport peut être consulté [ICI](#).

SOMME PAYABLE POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour votre information, vous trouverez [ICI](#) le décret publié ce matin dans la Gazette officielle pour le report de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec.

COLLECTE ET TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES À MONTRÉAL, CHÂTEAUGUAY ET SAGUENAY - ACTIVITÉS DU GROUPE RSC

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a annoncé aujourd'hui avoir été informé que le groupe Rebutis solides canadiens (RSC) a accepté une offre d'achat d'un repreneur potentiel.

Un dénouement paraît donc imminent dans ce dossier qui, à l'origine, était susceptible d'entraver la collecte et le tri des matières recyclables dans plusieurs régions du Québec.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

WEBINAIRE POUR LES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mercredi 10 juin 2020, 9 h 30 à 10 h 30

Les aspects légaux des difficultés financières des entreprises

Certaines entreprises faisant partie de votre portefeuille d'investissement envisagent les semaines et les mois à venir avec une grande appréhension. Certaines s'en sortiront, mais malheureusement d'autres seront contraintes de fermer, ou du moins, elles se retrouveront face à un mur financier. Personne ne souhaite un tel scénario, mais il y a fort à parier que vous serez confrontés à ce genre de situation.

La FQM et la société en commandite Fonds locaux de solidarité FTQ vous propose un webinaire qui se veut un résumé de la 2^e journée de la formation « Contrats et aspects juridiques ». Appeler une caution, faire valoir ses droits hypothécaires, connaître les options d'une entreprise en cas de difficulté, réagir au dépôt d'une proposition concordataire dans le cadre de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, voilà des sujets importants que Caroline Dion du service juridique du Fonds de solidarité FTQ abordera avec vous durant cette heure.

Vous pouvez vous inscrire [ICI](#).

La formation municipale à distance

